

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2014

SIMPLIFICATION DE LA VIE DES ENTREPRISES - (N° 2060)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 84

présenté par
Mme Errante, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« leurs projets »,

les mots :

« son projet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.